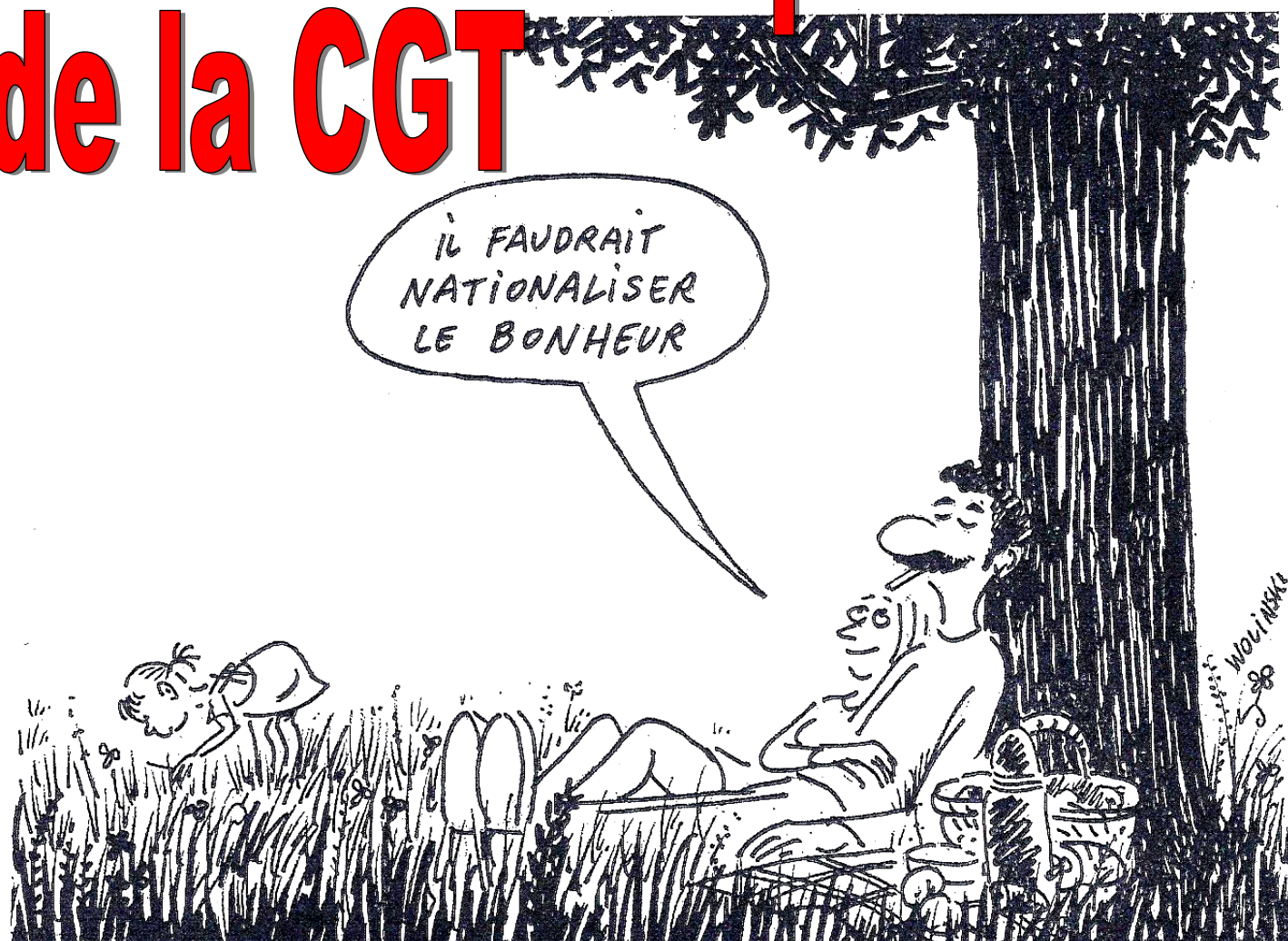


LA PAIX

revendication première de la CGT



SOMMAIRE

Les luttes

4 et 5

Actualités

13-15

DOSSIER

7

LA PAIX : revendication première de la CGT



4-5-6 mars 2015

Conférence Nationale des Industries de la PLASTURGIE

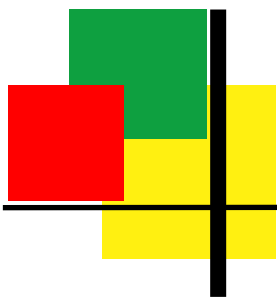
**Une industrie
Indispensable, Nécessaire**

**Pour répondre
aux besoins
de chaque citoyen**

Santé - Loisirs - Construction - Aéronautique - Pièces techniques - Divers



**Centre Benoît Frachon
Gif sur Yvette (91)**



Macron/Hollande : **avocats/juges** pro-patronaux. Grèce : la **voie démocratique** contre les « **pro-austérité** »

A lors que les Macron/Hollande n'en finissent pas de marteler les esprits pour justifier les coupes sombres dans nos droits sociaux, **le peuple grec vient, par son vote, d'ouvrir un espace démocratique pour rendre possible ce qui ne l'était pas hier.**

Les Grecs réalisent leur « Front Populaire ». Face à la dictature de la finance et ses nombreux complices politiques, ils engagent, par leur vote, le choix du refus des sacrifices, de l'austérité qui enrichit quelques élites.

Par ce vote, arraché malgré toutes les pressions, **ils ouvrent la voie** pour que **le progrès social** soit au cœur des stratégies de développement économique et social.

Le chemin sera certes encore **semé d'embûches**, contre tous ceux qui prônent l'austérité, mais il représente une **perspective d'avenir** pour tous les peuples européens qui subissent la dictature de quelques énarques asservis aux banquiers, aux multinationales.

La FNIC CGT salue ce moment historique et engage son action à élargir ce « front populaire » de la démocratie, de la mobilisation contre l'austérité, où qu'elle soit.

La loi Macron/Hollande sera demain en débat à l'Assemblée nationale. Une loi scélérate, détruisant des piliers sociaux, renforçant la finance !

La loi Macron, du « tout-bon » pour les patrons, pour leurs affaires, sans que cela ne relance aucune activité économique.

La majorité des députés du Parti socialiste votera-t-elle cette loi scélérate ou aura-t-elle le courage d'en imposer d'autres, promouvant progrès social, augmentation des salaires, investissements industriels ?

N'ATTENDONS pas le choix de ces « monarchies », **MOBILISONS-NOUS** dans les entreprises, les localités, avec la CGT, les associations, les « politiques » engagés à combattre l'austérité.

**C'EST CELA LA DÉMOCRATIE :
FAITE D'ENGAGEMENTS,
D'EXPRESSIONS COLLECTIVES.**

**MOBILISONS NOS FORCES.
AGISSONS POUR NOS
REVENDEICATIONS.**

n° 512
VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic.cgt.fr>
Email : fnic@cgt.fr
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA
Commission paritaire n° 0118 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Bimestriel—1,06 €
Imprimé par Rivet Presse/Edition
Issn = 0763-7497

Offensive des syndicats : EN VAUCLUSE.



Il faudra bien plus que le mistral pour arrêter le Collectif Emploi Industriel en Vaucluse, qui s'est fait entendre et voir dans les rues d'Avignon le 9 décembre.

Ce sont près de 400 salariés représentant les syndicats CGT de Ducros McCormick, Isover St Gobain, Liebig Continental Food, Eurenco, Smurfit, Rousselot, Siniat Lafarge, Cheminots, Mines Energie, et bien sûr la SEPR, venus devant la préfecture pour exiger du patronat et du Gouvernement une véritable politique industrielle.

L'ensemble des camarades et toutes les organisations de la CGT, UL, UD et FD sont persuadés qu'il est possible de gagner.

Les syndicats sont à l'offensive à travers des projets alternatifs, préservant l'environnement et créateurs d'emplois.

SOYONS PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉS. LA LUTTE CONTINUE, VIVE LA CGT.



Les salariés Arkema de Zaramillo (Espagne), manifestent devant le siège

Créé en 2004, le groupe Arkema est issu de la scission d'une partie de sa chimie par le groupe Total.

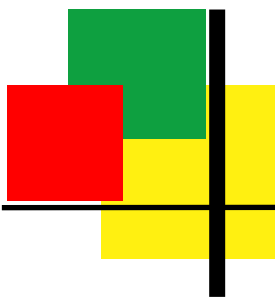
Depuis cette date, la politique industrielle mise en œuvre sert l'unique objectif de rentabilité financière, l'augmentation de taux de profit (EBITDA) étant la seule référence et le critère à valoriser.

Pour cela, ce sont des milliers d'emplois, de familles, de salariés et des productions industrielles qui sont sacrifiés. Arkema restructure et casse des productions en France, en Europe et dans le monde.

En Espagne, déjà en 2010, la fermeture d'un site industriel à Miranda Del Ebro a suscité émoi et tension. Aujourd'hui c'est un nouveau coup dur porté à ce pays avec la fermeture du site de Zaramillo, les salariés sont à nouveau sacrifiés au chômage de masse que vit ce pays.

Le 26 novembre, une soixantaine de salariés d'Arkema de Zaramillo, soutenus par les syndicats CGT du groupe, **SONT VENUS EXPRIMER LEUR COLÈRE AUX DIRIGEANTS DU GROUPE, ET EXIGER LE MAINTIEN DE LEUR ACTIVITÉ.**





8 jours de conflit chez **SOLVAY TAVAUX.**



Comment Faire Demi-Tour lorsque la pression des salariés est plus forte que la volonté de certains élus ?

Après 2 jours, la CFDT et la CGC laissent les salariés livrés à eux-mêmes dans ce conflit qui durera 8 jours. La

CGT seule, portée par les salariés, décide la poursuite de l'action jusqu'à l'obtention des revendications : maintien du contrat de travail identique pour l'ensemble des salariés de la plateforme, de l'emploi industriel et des garanties sociales.

Après ces 8 jours de conflit, le deuxième coup de couteau arrive par la signature du protocole de sortie de fin de conflit, signé par les deux mêmes qui en étaient sortis !

Solvay, entreprise cotée au CAC 40, continue à jouer au Monopoly par l'intermédiaire de Clamadieux, spécialiste des rachats de sociétés, reventes, partenariats et délocalisations. Solvay revend toute son activité de PVC en Europe à son principal concurrent INEOS, dans un seul objectif d'augmentation des profits.

LES CAMARADES RESTENT MOBILISÉS ET SONT PRÊTS À RÉPONDRE AVEC FORCE À CES MAÎTRES DE LA FINANCE. CE N'EST PAS FINI !

Ensemble pour les **LIBERTÉS SYNDICALES.**

Quand on touche à un militant de la CGT c'est toute la CGT qui répond.

Nous ne comptons plus les attaques du patronat contre les militants CGT et notre camarade Patrick Biondi, du syndicat CGT Total la Défense, malheureusement n'a pas échappé à la règle.

Sur des griefs totalement ridicules et dépourvus de faute, notre camarade fut convoqué pour un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. **Devant cette infâme mascarade, la solidarité c'est exprimée.**

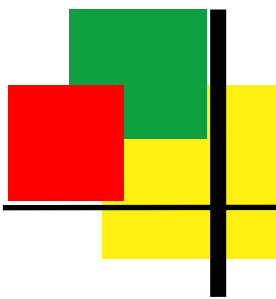
La délégation CGT au comité européen est la première à intervenir, par la lecture d'une déclaration musclée au nouveau patron de TOTAL, puis quitte la séance devant une direction générale médusée, sous les regards de tous les syndicats français et européens.

Le jour de l'entretien, à l'initiative de l'UL de la Défense, un rassemblement au pied de la tour COUPOLE réunissait des délégations

de quasiment toutes les sections syndicales du site de La Défense, avec la participation des responsables de l'union locale de Nanterre, du Syndicat CGT de WKF France et de la coordination nationale CGT TOTAL.

CE GRAND MOMENT D'HUMANITÉ ET DE FRATERNITÉ, QUI FAIT NOTRE FORCE CGT, RAPPELLE À LA DIRECTION DE TOTAL QUE NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE.





INTERNATIONAL

La CTB Brésil condamne l'attentat terroriste en France.



***Central dos Trabalhadores
e Trabalhadoras do Brasil***



São Paulo, 8 janvier 2015

La CTB (Centrale des Travailleurs et Travailleuses du Brésil) exprime sa profonde répudiation de l'attaque terroriste contre le siège du magazine Charlie Hebdo dans la matinée du mercredi, 4 à Paris, et sa solidarité avec les familles des victimes de l'acte meurtrier, qui a entraîné la mort de 12 personnes.

Le crime commis contre un journal de gauche au nom de l'intégrisme et l'intolérance religieuse, renforce la vague fasciste qui a envahi l'Europe en raison de la crise du capitalisme et de la recette néolibérale imposée par le FMI aux pays du vieux continent, entraînant la hausse du chômage de masse, la compression des salaires, l'allongement des heures de travail et le démantèlement de l'État Providence avec la coupe des fonds destinés à la santé, l'éducation et les autres services de base.

Les victimes ont été assassinées de façon barbare et lâche, des dessinateurs de renom international, des journalistes et deux policiers ont été pris pour cible par des hommes cagoulés et lourdement armés avec des AK-47, ces derniers ont envahi le siège de Charlie Hebdo - célèbre pour avoir publié des caricatures de contenu polémiques et irrévérencieux. L'attaque a suscité des réactions extrêmes en France avec des représailles contre des mosquées et lieux de culte musulmans, actes qui devraient également être condamnés avec véhémence par les forces démocratiques et progressistes.

L'extrémisme et le néofascisme émergent en France et à travers l'Europe comme des conséquences logiques et inévitables de la crise de l'ordre capitaliste international, fondée sur l'exploitation et l'oppression de la classe ouvrière et le pillage des pays les plus pauvres et économiquement dépendants par un petit groupe de puissances impérialistes.

Pour faire face aux risques que cela signifie pour la paix mondiale et le destin de l'Humanité, qui fait face à une nouvelle menace de la barbarie (comme en 1914 et 1939), nous devons mobiliser et éduquer la classe ouvrière et renforcer la lutte contre le capitalisme et le néolibéralisme en faveur du socialisme et d'un nouvel ordre mondial fondé sur la solidarité entre les peuples, solution pacifique face aux contradictions et aux conflits internationaux ainsi que dans le plus absolu respect du droit des nations à l'autodétermination et à la souveraineté.

Adilson Araújo, Président de la CTB (Centrale des Travailleurs et Travailleuses du Brésil)

Divanilton Pereira, Secrétaire des Relations Internationales de la CTB

LA PAIX : REVENDICATION PREMIÈRE DE LA CGT



Comme le prononçait Paul Tabary, Secrétaire fédéral de la FNIC-CGT à la tribune de l'ONU, lors de la session spéciale sur le désarmement, en juin 1988 :

« Le combat pour la paix n'est pas un « plus » que nous apportons à nos revendications, il s'inscrit essentiellement dans notre programme revendicatif sachant combien notre pouvoir d'achat, notre emploi, nos conditions de vie et de travail sont étroitement liés à une politique de paix, de désarmement, de développement vers un nouvel ordre économique international »

Le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) est un institut suédois mondialement reconnu, qui publie chaque année un rapport de référence sur l'armement, le désarmement et la sécurité internationale.

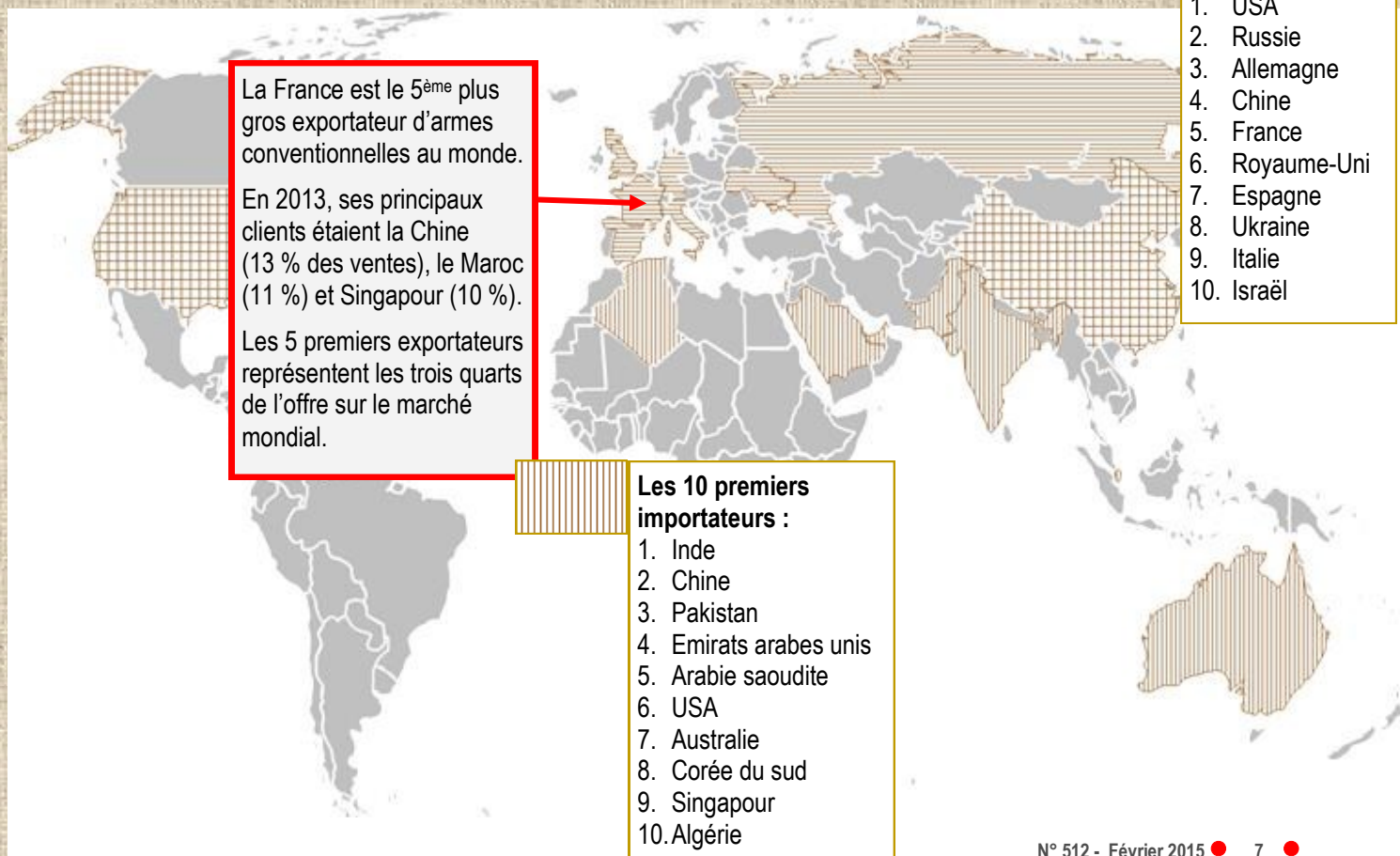
Le cabinet de consultants IHS révèle pour sa part que, pour la première fois depuis 2009, les dépenses militaires mondiales sont en hausse, et ceci, malgré la crise économique.

En Europe, la France se distingue car selon le SIPRI, elle a, "malgré sa croissance économique faible, largement maintenu ses dépenses militaires pendant la crise économique mondiale, avec des dépenses en 2013 inférieures de seulement 4 % à celles de 2008"

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES MARCHANDS DE MORT SE PORTE BIEN.

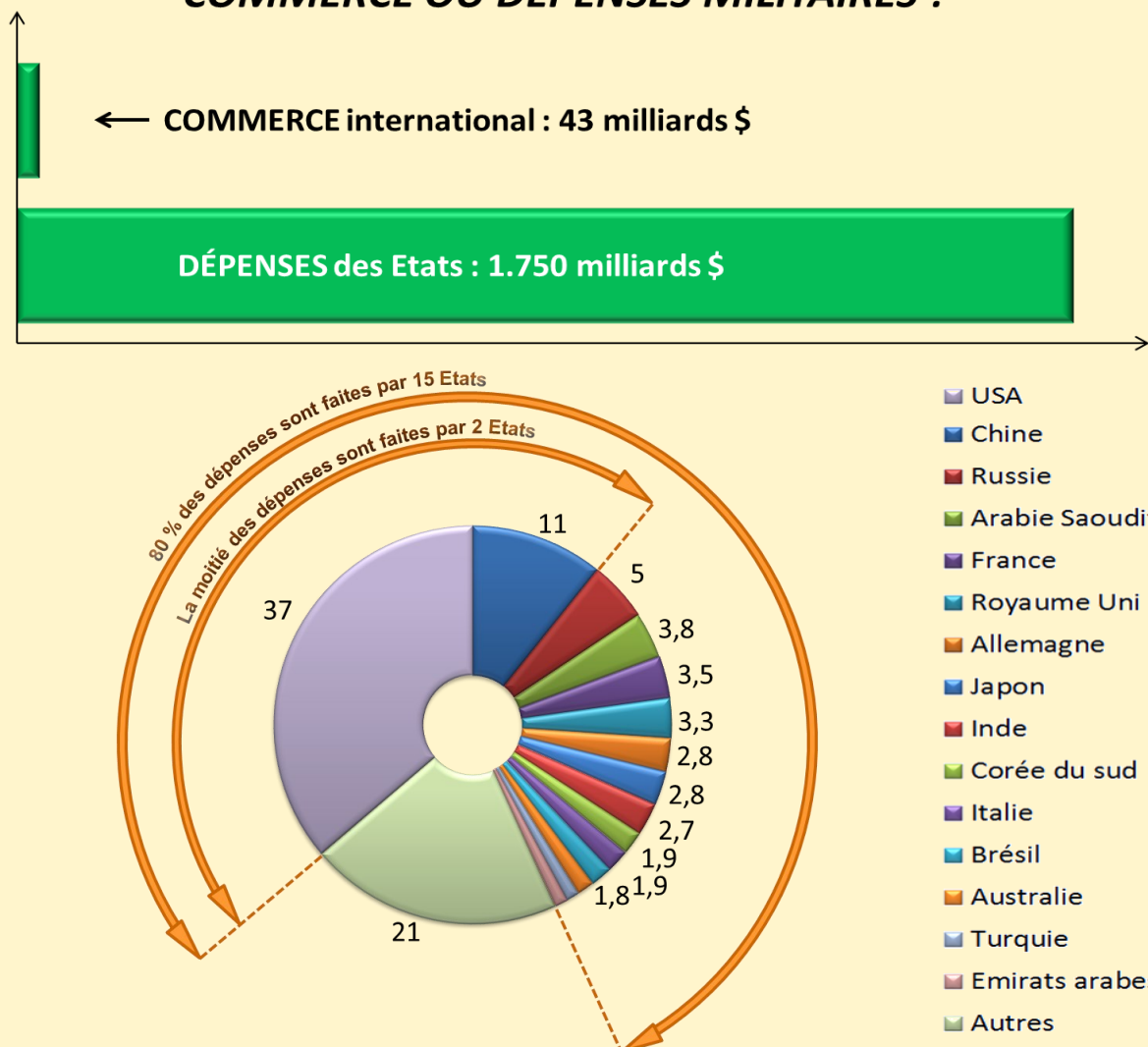
Explications, chiffres et faits

LE COMMERCE DES ARMES DANS LE MONDE



LES DÉPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE

COMMERCE OU DEPENSES MILITAIRES ?



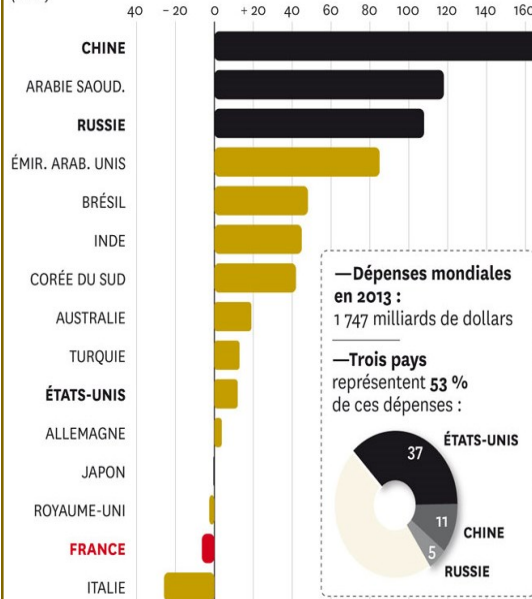
Le commerce international des armes est évalué par le SIPRI à 43 milliards de dollars en 2013.

Mais ce commerce ne pèse pas très lourd dans le total des dépenses d'armement des Etats, évalué, lui, à 1 750 milliards de dollars, plus de 25 % des dépenses mondiales de santé.

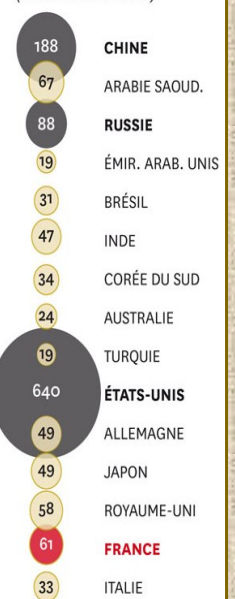
Il y a quinze ans, en 1997, ce chiffre était 40 % plus faible. Dans cette course à l'armement, les Etats-Unis et la Chine représentent à eux seuls la moitié des dépenses mondiales.

Les dépenses militaires américaines sont de 443.660 dollars pour chaque soldat américain, soit dix fois plus que pour un soldat chinois.

— Evolution des dépenses militaires entre 2004 et 2013 (en %)



— Dépenses 2013 (en milliards de dollars)



SOURCES : "THE ECONOMIST", INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA PAIX DE STOCKHOLM (SIPRI) ; "TRENDS IN WORLD MILITARY EXPENDITURE 2013"

LES ARMES NUCLÉAIRES

Le SIPRI publie des chiffres et statistiques sur l'armement dans le monde. Ses données annuelles sur les forces nucléaires, qui dressent les tendances et les développements actuels des arsenaux nucléaires mondiaux, montrent que, bien que le nombre total d'armes nucléaires dans le monde continue de baisser, aucun des États dotés d'armes nucléaires n'est prêt à abandonner ses arsenaux dans un avenir prévisible.

Début 2014, neuf États — États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord — possédaient près de 4 000 armes nucléaires opérationnelles. Si toutes les ogives nucléaires étaient comptabilisées, l'ensemble de ces États posséderait un total d'environ 16 300 armes nucléaires (voir tableau 1), contre 17 270, début 2013.



RÉDUCTION LENTE ET MODERNISATION CONTINUE

Au cours des cinq dernières années, il y a eu une baisse constante du nombre total d'ogives nucléaires dans le monde (voir tableau 2). La diminution est principalement imputable à la **Russie** et **aux États-Unis** — qui, **à eux deux, détiennent encore plus de 93 % des armes nucléaires** dans le monde — en dépit de la réduction de leurs stocks d'armes nucléaires stratégiques, conformément au nouveau Traité sur les mesures pour la poursuite de la réduction et la limitation des armes stratégiques offensives (New Start).

Dans le même temps, les cinq États dotés d'armes nucléaires légalement reconnus — Chine, France, Russie, Royaume-Uni et États-Unis — ont, soit déployé de nouveaux vecteurs d'armes nucléaires, soit annoncé des programmes pour le faire. L'Inde et le Pakistan continuent de développer de nouveaux systèmes capables d'emporter des armes nucléaires et développent leurs capacités de production de matières fissiles à des fins militaires.

Il commence à y avoir un consensus de la communauté des experts selon lequel la Corée du Nord a produit un petit nombre d'armes nucléaires, à la différence des dispositifs explosifs nucléaires rudimentaires.

« Cette année encore, les États dotés d'armes nucléaires ont engagé peu d'actions allant dans le sens d'une véritable volonté de travailler au démantèlement complet de leurs arsenaux nucléaires. Les programmes de modernisation à long terme en cours dans ces pays laissent entendre que les armes nucléaires resteront des éléments profondément ancrés dans leur calcul stratégique », affirment les chercheurs du SIPRI, Shannon Kile et Phillip Patton Schell.

(Tableau 1) Forces nucléaires mondiales, 2014

Pays	Année du premier essai nucléaire	Ogives déployées*	Autres ogives	Total 2014
Etats-Unis	1945	1 920	5 380	7 300
Russie	1949	1 600	6 400	8 000
Royaume-Uni	1952	160	65	225
France	1960	290	10	300
Chine	1964		250	250
Inde	1974		90-110	90-110
Pakistan	1998		100-120	100-120
Israël	...		80	80
Corée du Nord	2006		6-8	6-8
Total		3 970	12 350	16 300

Source: SIPRI Yearbook 2014

* « Déployées » signifie des ogives placées sur des missiles ou situées sur des bases avec les forces opérationnelles. Toutes les estimations sont approximatives et datent de Janvier 2014.

(Tableau 2) Forces nucléaires mondiales, 2010-14

Pays*	2010	2011	2012	2013	2014
Etats-Unis	9 600	8 500	8 000	7 700	7 300
Russie	12 000	11 000	10 000	8 500	8 000
Royaume-Uni	225	225	225	225	225
France	300	300	300	300	300
Chine	240	240	240	250	250
Inde	60-80	80-100	80-100	90-110	90-110
Pakistan	70-90	90-110	90-110	100-120	100-120
Israël	80	80	80	80	80
Total	22 600	20 530	19 000	17 270	16 300

Source: SIPRI Yearbook 2010-2014

* Sur la base d'informations publiques sur les activités passées de production de plutonium de la Corée du Nord, on estime que la Corée du Nord a construit 6-8 armes nucléaires.

LES FEMMES PACIFISTES CONTRE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Après cette année 2014 de commémoration du centenaire de la « grande guerre » qui fut une **boucherie sans nom**, rappelons la résistance de **femmes** à la première guerre mondiale.

Bertha Von Suttner a travaillé pour éviter une autre guerre, n'importe quelle guerre. Son roman « **Déposez vos armes** » est un appel à la paix et décrit les horreurs de la confrontation armée. Elle a fondé La Société autrichienne pour la Paix en 1891 et travaillé infatigablement pour le mouvement pacifiste international. Elle a dénoncé le réarmement en temps de paix, qui pouvait ruiner les nations et a mis en garde contre la préparation de divers pays pour un grand conflit. Elle a été confrontée à la virulente opposition de nationalistes, du clergé et des antisémites. La Première guerre mondiale a commencé un mois après sa mort. Elle a été la première femme à recevoir le Prix Nobel de la paix.

Rosa Luxemburg, théoricienne majeure du mouvement ouvrier, a été arrêtée en février 1914 pour avoir incité les soldats à se rebeller et avait déclaré : « *S'ils attendent que nous assassinions les Français ou n'importe quel autre frère étranger, il faut leur dire : Non, en aucune circonstance.* » Une semaine ou deux après l'éclatement de la guerre, elle a déclaré son désappointement que le Mouvement des travailleurs européens n'ait pas évité la catastrophe. Elle s'est opposée aux directives du Mouvement socialiste international et pensait qu'une fois la guerre terminée, les « traîtres » devaient être poursuivis en justice. Elle a été exécutée en janvier 1919 à l'instigation des paramilitaires, récemment démobilisés du front de la guerre.

Clara Zetkin était une dirigeante du Parti social-démocrate d'Allemagne et avait organisé la section des femmes du parti. Dans sa lutte contre la guerre, elle a envoyé un appel aux femmes socialistes pour s'opposer énergiquement à un conflit armé, qui ne profiterait qu'au clergé et à la bourgeoisie patriarcale profiteuse, et elle a convoqué une Conférence internationale des femmes socialistes qui a eu lieu à Berne, en Suisse. Durant la conférence, le conflit impérialiste a été critiqué par le slogan « **La guerre à la guerre** ». A cause de cela, elle a été emprisonnée et expulsée du parti.

Dans le contexte de la Première guerre mondiale, deux congrès pacifistes de femmes ont eu lieu en Europe en 1915 : la Conférence internationale des femmes socialistes, et le Congrès international des femmes à La Haye sous la direction de la suffragiste et pacifiste hollandaise **Aleta Jacobs** et de **Jane Addams** (Prix Nobel de la paix).

Ont participé à cette rencontre 1.136 femmes, bien que beaucoup d'entre elles se soient vu refuser un passeport par leur pays respectifs ou ont été stoppées à la frontière.

En retournant dans leurs pays respectifs, elles ont été accusées « d'antipatriotisme » et beaucoup d'entre elles ont été arrêtées ou étroitement surveillées par la police. La Ligue internationale pour la paix et la liberté (WILPF) est née à ce congrès portée par des suffragistes importantes qui défendaient l'idée que la paix et les droits égaux pour les femmes étaient étroitement liés, et au milieu de la Première guerre mondiale, elle a proclamé que la guerre n'était pas inévitable. Ces congrès symboliques et historiques ont adopté des résolutions qui ont servi de base pour le Mouvement international des Femmes pour la paix.

Le « Congrès international des femmes pour la compréhension entre nations » a eu lieu en 1917.

Clara Zetkin et Rosa Luxemburg 1910



Il y a eu des manifestations massives de femmes et des actions variées contre la guerre à Berlin, ainsi que dans des villes d'Autriche, de Russie et d'autres pays. Les femmes pacifistes qui vivaient dans des pays en guerre ont été poursuivies, emprisonnées et soumises à la surveillance policière. **Hélène Brion**, une enseignante pacifiste française, a été accusée de trahison et privée de sa position d'enseignante parce qu'elle avait distribué des pamphlets pacifistes en 1918. Pendant son procès, elle a déclaré : « *Je suis une ennemie de la guerre parce que je suis une féministe... Entre la guerre et le féminisme existe une contradiction totale.* »

LES ROBOTS TUEURS

Une réunion informelle d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes s'est tenue en mai 2014 aux Nations Unies à Genève dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC).

C'est la première fois que la question des systèmes d'armes létaux autonomes a été abordée dans ce cadre de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC). La **France** a présidée cette réunion dont l'objectif était de « *débattre des questions ayant trait aux technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes, en accord avec les objectifs et les buts de la convention* ».

Bien que ces systèmes d'armes létaux autonomes ne soient pas encore déployés sur les terrains d'opérations, plusieurs États Parties à la Convention sur certaines armes classiques tels que la Chine, Israël, la Russie, le Royaume-Uni — sans oublier la France ! — ont les capacités de développer une plus grande autonomie de leurs armes. L'enjeu aura donc été de définir et de promouvoir un cadre juridique commun garantissant le respect des normes internationales en vigueur (droits de l'Homme, droit international humanitaire), de même que la responsabilité étatique et individuelle qui



pourrait être diluée par l'autonomie grandissante des systèmes d'armes.

Si l'on considère l'expérience acquise avec les drones, des **mesures doivent être prises immédiatement** sur les systèmes d'armes létaux autonomes, de sorte que les questions de transparence, de responsabilité et de primauté du droit figurent dès le départ parmi les priorités. Des moratoires doivent être décrétés pour prévenir l'adoption de mesures qu'il sera a posteriori difficile de remettre en question.

Il y a nécessité de réaffirmer l'impérieuse nécessité d'un **contrôle humain sur l'usage de la force**, avec une **interdiction internationale** préventive du développement, de la production et de l'utilisation des armes entièrement autonomes, ce qui n'a bien entendu, et malheureusement, pas été le cas de cette conférence.

AUCUNE GUERRE N'EST JUSTE, NI LÉGITIME

Avec les fanatiques religieux de « l'État islamique », l'Iran et les USA, Bachar El Assad, Poutine, la Grande-Bretagne et la France se retrouvent face à un « ennemi commun », et, du coup, la pensée binaire ne sait plus à quel saint se vouer. Ceux qui ont financé les « djihadistes » (Arabie Saoudite, Qatar, etc.) font mine de condamner les « barbares » dont ils ont armé le bras et qui ne font que mettre en œuvre les valeurs qui ont cours à Ryad et chez les financeurs du Paris-St Germain... Certains, comme l'Allemagne, songent à venir en aide aux Kurdes, seules forces combattantes un tant soit peu engagées contre les djihadistes. Mais attention : si les Kurdes en profitaient pour créer un État unifié du Kurdistan ? Voilà une perspective qui horrifie la Turquie, l'Irak, la Syrie et l'Iran.

La caricature médiatique oppose ainsi, comme dans une série américaine, les « barbares » qui lapident les femmes à Raqa et les « civilisés » que nous sommes, l'Occident qui a exterminé la population d'Hiroshima et de Nagasaki, qui a inventé les fours crématoires, massacré un million de civils au Vietnam au moyen d'armes chimiques telles l'agent orange, pratiqué la torture en Algérie, etc. L'État islamique n'est pas une résurgence du passé mais un produit de l'ultra modernité, un pur produit de l'impérialisme de nos États

dans cette région du monde et le résultat de la politique de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis depuis des décennies, qui a produit misère, spoliation des terres, établissement et maintien de dictatures et désespoir dans les populations.

Il n'est pas question de soutenir les incendiaires que sont nos gouvernements quand ils prétendent jouer les pompiers. Les bombardements de la « coalition » ne sont pas le moyen de renverser l'État islamique, mais bien un « remède » qui aggraverait le mal. Qui peut croire une minute que les USA, la France, le Royaume uni et l'Arabie Saoudite aient en vue la démocratie et les droits des hommes et des peuples de la région ? Qui peut croire que la Turquie, pilier de l'OTAN, sous direction islamiste, qui favorise le passage des djihadistes amateurs, achète le pétrole de l'État islamique, et combat obstinément les droits nationaux kurdes va s'opposer aux décapiteurs de Mossoul ? L'idée même du « califat » est une négation du droit des nations à disposer d'elles-mêmes. Donc lutter contre le califat, cela ne peut se faire qu'en combattant pour les droits des Kurdes, des Palestiniens à recouvrer leur souveraineté, pour le retrait militaire des puissances impérialistes de toute la région.

FRANÇOIS HOLLANDE A ENGAGÉ LA FRANCE DANS UNE NOUVELLE GUERRE AU MOYEN ORIENT, APRÈS AVOIR FAIT LA GUERRE AU MALI ET EN CENTRE AFRIQUE EN 2013.

Des centaines de milliards sont engloutis dans ces guerres

Au-delà du bilan humain en vies fauchées, en blessés, en ravages en termes de ruine des pays touchés, de misère et déplacements des populations, autant d'impacts qui frappent pour l'essentiel des civils, c'est-à-dire des innocents, les guerres ont aussi un coût économique exorbitant : autant de dépenses publiques qui ne sont pas consacrées à l'éducation, la santé ou les infrastructures collectives utiles pour le plus grand nombre.

En France, en plus du Budget de l'armée (42,9 milliards d'euros en 2014 soit 13,8 % du budget général de l'Etat), Hollande, chef des armées, a décidé d'ajouter 6,1 milliards de ressources exceptionnelles en 6 ans pour des investissements dans l'armement. 1,5 milliard a déjà été attribué en 2014. Ce n'est paraît-il pas assez, le journal « Les Echos » écrit qu'il manque 2 milliards dans le budget de la défense 2015.

Les dépenses réelles vont bien au-delà:

- L'intervention au Mali a été estimée à 2,7 millions d'euros par jour
- L'opération militaire de 2013 en Centrafrique a coûté 1,25 milliards d'euros
- Dans les guerres en Afrique, en Irak, rien que pour les munitions, les frappes aériennes, sans parler des avions de transport que la France a loués et de l'usure du matériel, l'armée de l'air utilise des bombes américaines guidées par laser, à 10.000 dollars l'unité. Pour mémoire, le coût d'un seul missile est de 350.000 dollars, un Rafale en mission coûte 25.000 euros de l'heure.

Ajoutons à cette liste que la contribution annuelle de la France au budget de l'OTAN s'élève à 138 millions d'euros...

Un exemple : le coût de la guerre de l'Etat d'Israël contre les civils palestiniens à Gaza



Le gouvernement israélien a annoncé un vaste plan de privatisation des principales entreprises publiques pour compenser les pertes économiques après la guerre de Gaza l'été dernier : les ports de

Haïfa et d'Ashdod, la poste, la compagnie nationale d'électricité, la société de chemins de fer. La grève des salariés du port d'Haïfa pour combattre la privatisation de leur site a été déclarée illégale et réprimée.

« Quelle connerie la guerre ! » Jacques Prévert

Les 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales ont été des guerres déclenchées pour servir les intérêts des multinationales. Les guerres sont le mode d'existence du capitalisme, car ce sont des guerres pour la domination économique et politique, pour la recherche du profit capitaliste.

La guerre est l'exploitation la plus extrême des peuples.

Aujourd'hui cette recrudescence des guerres impérialistes fait grandir la menace de guerre mondiale.

Raison de plus pour s'opposer à l'engagement de la France dans ces guerres, pour développer la lutte pour la Paix. Raison de plus pour lutter sans répit contre le capitalisme, construire une société nouvelle où toutes les richesses du monde serviront le progrès, le développement harmonieux de la société, les progrès économiques et sociaux pour les peuples.

Pénibilité...

le compte n'y est pas



Aujourd'hui le patronat a réussi son coup en reportant ultérieurement 6 des 10 critères qui devaient être mis en place dès le 1^{er} janvier 2015.

Rappelez-vous le chantage opéré par le responsable du MEDEF, sur le boycott de la conférence « Anti-Sociale » si le compte « points pénibilité », était mis en application au 1^{er} janvier 2015.

Nous avons encore été les témoins d'une complicité sans faille entre gouvernement et patronat.

Mais que pouvons-nous attendre de ce compte « points pénibilité » qui, au plus haut de sa reconnaissance, ne permet aux salariés de partir à la retraite qu'à l'âge de 60 ans. Vous savez, l'âge légal qui avait été un élément de campagne présidentiel de Hollande sur le retour des 62 ans de Sarkozy.

Non seulement ce compte points ne reflète pas les attentes légitimes des salariés à obtenir dès à présent réparation des dégâts causés sur leur santé, car il n'a pas

d'effet **rétroactif**, mais en aucun cas il n'améliorera la prise en compte de cette pénibilité dans le futur **au vu des critères inatteignables** mis en place dans ce compte points.

Les salariés qui rentreraient dans ces critères seraient certainement dans un état d'handicap, d'invalidité ou même décédés avant de pouvoir prévoir y prétendre.

Tous les critères rattachés au travail de nuit ou par équipes successives alternantes ne laissent pratiquement plus aucune latitude au vu du resserrement des plages horaires et du nombre de nuits à effectuer.

Pour le travail répétitif, ce critère ne mérite tout simplement aucun débat, tellement il est irréaliste.

L'organisation du travail est de la responsabilité de l'employeur qui doit tout mettre en place pour garantir la santé et la sécurité des salariés.

CE QUI RENTRE EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2015 :

☞ **TRAVAIL DE NUIT** dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à L. 3122-31, une heure de travail entre minuit et 5 heures et ce pour une durée minimale de **120 nuits par an**. Alors que le travail de nuit est reconnu entre 21h00 et 6h00 beaucoup de salariés vont perdre cette reconnaissance de nuit au vu de la réduction de la durée prise en compte.

☞ **TRAVAIL EN ÉQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES** impliquant au minimum une heure de travail entre minuit et 5 heures avec une durée minimale de **50 nuits par an**. Même constat : tous les salariés qui terminaient à 22h00 ou qui commençaient à 5h00 n'entrent plus dans ce critère.

☞ **TRAVAIL RÉPÉTITIF CARACTÉRISÉ** par la répétition d'un même geste, à une cadence contrainte, imposée ou non par le déplacement automatique d'une pièce ou par la rémunération à la pièce, avec un temps de cycle défini. Temps de cycle inférieur ou égal à 1 minute. **30 actions techniques ou plus par minute** avec un temps de cycle supérieur à 1 minute. Ce travail répétitif est pris en compte à compter d'une durée minimale fixée à 900 heures par an.

☞ **ACTIVITÉS EXERCÉES EN MILIEU HYPERBARE** définies à l'article R. 4461-1. Sont pris en compte les interventions ou travaux réalisés sous une pression inférieure à 1200 hectopascals et répétés 60 fois par an.

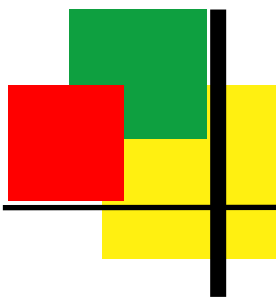
Les salariés qui sont dans des états de souffrance physique, mentale le sont parce que ces patrons n'ont eu qu'un principe, celui de faire du profit à tout prix.

Ne laissons pas échapper cette lutte pour la reconnaissance de la pénibilité et exigeons la réouverture des négociations dans toutes les branches profes-

sionnelles avec les deux chapitres : prévention et réparation.

Enfin, la loi Macron, avec la dépénalisation, va encore ouvrir une porte aux patrons : ne pas être reconnus coupables par la faute inexcusable, en matière de travaux pénibles.

AUCUNE AVANCÉE SOCIALE N'AYANT JAMAIS ÉTÉ OFFERTE EN CADEAU PAR LE PATRONAT, C'EST PAR LA MOBILISATION ET LE DÉBAT DES IDÉES QU'ON FERA AVANCER LES CHOSES.



Le capitalisme et la filière sang

LES VAMPIRES DU CAPITALISME S'ATTAQUENT MAINTENANT À LA FILIÈRE SANG.

Le 10 décembre 2015, notre Fédération organisait une initiative intitulée « sang contaminé l'autre scandale » suivie d'un débat « industrie pharmaceutique, ses faits et méfaits ».

Près de cent personnes y ont participé, militants syndicaux, chercheurs, universitaires, responsables associatifs... ainsi que la réalisatrice du film « *Sang contaminé l'autre scandale* » Marie Ange Poyet.



Ce film dénonce les faits suivants :

En Argentine, Irak, Libye, Tunisie, Grèce et Portugal, des lots de sang contaminé par le virus du SIDA, ont continué d'être écoulés par les laboratoires Mérieux, et aussi par le laboratoire LFB, dirigé à l'époque par le docteur Garetta, après le 22 novembre 1984, date à laquelle leur dangerosité était reconnue par l'État, qui s'est borné à interdire leur circulation en France, sans bloquer leur exportation.

Pour engraisser des actionnaires, les laboratoires ont ainsi écoulé leur stock de poches de sang mortel à l'étranger, ce qui a provoqué un nombre de victimes qui se chiffre en centaines.

Un crime impuni à ce jour...

publics ont redistribué les cartes, autrement dit, modifient petit à petit les textes réglementant tout ce qui a trait à la « filière sang ».

Le sang est une ressource précieuse de la santé publique. A partir d'un don **bénévole** il est possible de produire du plasma thérapeutique, des plaquettes, des concentrés de globules rouges et aussi des médicaments dérivés du sang (immunoglobulines, facteurs de coagulation...)

La Directive Européenne de juin 1989 qui a servi de base à la réforme des activités transfusionnelles, ne fait pas du bénévolat la règle communautaire unique, et confère aux produits dérivés du sang le statut de médicament.

La CGT a été longtemps la première et la seule à dénoncer l'application par la France de cette directive, dès qu'elle en a eu connaissance. Le sang et ses dérivés ne peuvent être des produits comme les autres dans le cadre d'une libre circulation et d'une soi-disant concurrence « libre et non faussée ». Cette logique est celle de financiers investissant dans des outils industriels avec comme seul objectif : la maximisation de leurs profits.

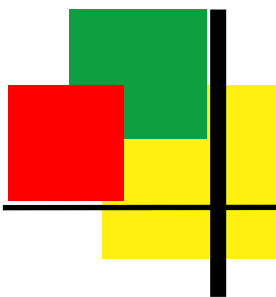
Les politiques de restrictions budgétaires, menées par les gouvernements successifs, conduisent à des réductions drastiques des budgets hospitaliers, accélérant l'ouverture à la concurrence des produits issus du don bénévole, avec ceux des laboratoires pharmaceutiques qui rétribuent des donneurs.

Après la projection de son film, nous avons entamé nos débats.

Cette initiative n'était en rien une commémoration même si celle-ci a eu lieu trente ans après ces faits dramatiques et qu'à aujourd'hui certaines culpabilités et responsabilités, bien que connues de tous, n'ont toujours pas donné lieu à sanctions ou condamnations. Pire encore, des milliers de victimes, leurs familles, en France et surtout à l'étranger, n'ont toujours pas obtenu réparation de ces actes criminels commis en toute connaissance de cause.

Bien au contraire, cette initiative s'est inscrite pleinement dans l'actualité. Ces dernières années, et plus fortement maintenant, les pouvoirs





C'est dans ce contexte que la Ministre de la Santé a fait établir un rapport et des recommandations sur l'organisation de la « filière sang » en 2013, qui dévoile les objectifs du gouvernement : « ouverture totale du marché à la concurrence, partenariats scientifiques, stratégiques, capitalistiques » les activités associées à l'EFS (Etablissement Français du Sang) doivent être « profitables », « dans la mesure où des importations ponctuelles ou permanentes peuvent répondre aux besoins nationaux, se pose la question de l'autonomie nationale ». **Bref, il s'agit de servir sur un plateau au secteur privé un fleuron de savoir-faire.**

C'est exactement ce que l'on a fait avec l'industrie du médicament. **Aujourd'hui 80 % des principes actifs sont faits hors de nos frontières.** Nous sommes devenus dépendants d'autres pays avec, de plus, des problèmes avérés de qualité, de traçabilité et même de contrefaçon.

En refusant d'engager la procédure de certification de l'établissement de production de Bordeaux, le gouvernement français ouvre la porte au groupe **Octapharma** et à des produits qui ne satisferont pas à l'ensemble des tests requis tant à l'EFS qu'au LFB (Laboratoire de Fractionnement et de Biotechnologies).

Contrairement à ce qui est colporté, la réglementation française en la matière n'a rien à voir avec la préservation d'un monopôle, en contradiction avec les règles européennes et internationales concernant la **libre concurrence**. C'est simplement et légitimement **garantir la sécurité sanitaire** des patients, la qualité et la traçabilité des produits mis en circulation.



Qu'en sera-t-il demain si le sang est une marchandise comme une autre, sous réglementation européenne moins contraignante en termes d'assurance qualité, d'approvisionnement, de traçabilité ?

Les décisions qui sont prises aujourd'hui par les pouvoirs publics font fi de l'histoire et des leçons qu'ils auraient dû en retenir. Les choix qui sont faits le sont en toute connaissance de cause, sans état d'âme, sans aucun scrupule à mettre en place les conditions pouvant générer un nouveau drame. La raison est toujours la même : l'appétit sans limite du système capitaliste pour le profit, peu lui importe que des milliers d'êtres humains en soient victimes.

La loi de financement de la Sécurité sociale et le projet de loi Macron intègrent et facilitent le passage au secteur privé de la filière sang.

Pour la FNIC-CGT, l'EFS et le LFB œuvrent pour la santé publique, ils garantissent la qualité et la traçabilité de produits indispensables à des milliers de patients. Les deux établissements et la filière sang doivent être soustraits aux pratiques de gestion et de développement ayant pour seul but la profitabilité, la rentabilité financière.

Le choix du gouvernement tourne le dos au bénévolat, base de notre modèle transfusionnel, c'est inacceptable. La loi de santé 2015 doit être discutée dans les prochaines semaines pour aboutir fin avril.

Chacun d'entre nous, à son niveau, doit agir pour que le gouvernement revienne à ses responsabilités en tant que garant de la santé publique et du droit d'accès aux soins de qualité pour tous, quels que soient les revenus, la situation.

La FNIC-CGT agira avec toutes celles et ceux qui sont prêts à défendre le droit à la santé pour tous et non sa financiarisation.

LA SANTÉ D'UNE ENTREPRISE PASSE AUSSI PAR CELLE DE SES SALARIÉS



470 000*
ENTREPRISES NE PROPOSENT
PAS DE COUVERTURE SANTÉ
À LEURS COLLABORATEURS.

Qui a dit qu'un dirigeant de petite entreprise ne pouvait pas protéger ses salariés ?

Humanis, 1^{er} acteur en santé collective, propose une couverture santé simple et efficace, conçue spécialement pour les TPE de moins de 10 salariés.
Humanis est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif.

Votre contact : **Catherine Jousse** ■ catherine.jousse@humanis.com